

07.10.2009 – 14:29 Uhr

Communiqué de la Commission de jeunesse de l'USS La jeunesse syndicale condamne les attaques inacceptables contre les jeunes chômeurs et chômeuses !

Bern (ots) -

La Commission de jeunesse de l'USS est scandalisée par les décisions de la commission de l'économie et des redevances du Conseil national, qui s'est violemment attaquée aux jeunes chômeurs et chômeuses en réduisant le nombre de leurs indemnités journalières (à 130 pour les moins de 25 ans et à 260 pour les 25-30 ans), ainsi qu'en confirmant la décision du Conseil des États de baisser les exigences du « travail convenable » pour les moins de 30 ans. Il faut en outre rappeler que le projet du Conseil fédéral prévoit déjà de diviser par trois le nombre d'indemnités journalières des jeunes qui n'ont pas pu cotiser à l'assurance-chômage parce qu'ils sortent de formation.

Ces décisions sont d'autant plus inacceptables que les jeunes forment une catégorie de chômeurs particulièrement vulnérable : comme le prévoyait la Commission de jeunesse de l'USS, qui avait sonné l'alarme en février 2009 déjà, le chômage des 15-24 ans a explosé ces derniers mois. Par rapport à septembre 2008, il a augmenté de 75 %. Pour les 20-24 ans, l'augmentation est même de 82% !

La jeunesse syndicale exige donc le retrait de ces propositions révoltantes, qui ne sont qu'une marque de mépris envers les jeunes.

Contact:

UNION SYNDICALE SUISSE

Jean Christophe Schwaab, secrétaire centrale de l'USS (078 690 35 09)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100591236> abgerufen werden.